

Date : 15/05/2024

Numéro du document : 06-05

Due diligence Droits de l'Homme 2024

1) Système de gestion

Atelier Gros a mis en place les politiques suivantes : "Engagement droit de l'Homme", "Guide du collaborateur" et "Code de conduite fournisseurs", qui détaillent notre engagement à respecter les droits de l'Homme tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Le détail des actions mises en place pour les droits de l'Homme sont présentés dans le document « Annual report due diligence human rights 2024 ».

De plus, la société répertorie les éventuelles atteintes aux droits de l'Homme identifiées, dans un registre dédié.

2) Analyse de risque

Une analyse de risque a été conduite afin de répertorier les risques d'atteintes aux droits de l'Homme, relatifs aux activités menées par la société.

Des mesures ont été identifiées et mises en place afin de gérer ces risques.

3) Reporting

Lorsqu'un risque pour les droits de l'Homme est identifié, nous communiquons ce risque et la manière dont nous y remédions aux parties prenantes potentiellement concernées en organisant une réunion avec l'entreprise et en leur envoyant nos conclusions sur la diligence raisonnable.

Par la suite, l'objectif est de trouver ensemble une solution afin de remédier à ce risque s'il est confirmé.

Il en résulte que les risques d'atteintes aux droits de l'Homme associés à l'entreprise Atelier Gros sont faibles. Dans la mesure où de telles atteintes soient identifiées, une procédure d'atteinte aux droits de l'Homme sera conduite.

Depuis notre dernier rapport, aucun grief n'a été soulevé concernant les risques liés aux droits de l'homme.

Pour toutes réclamations, merci de contacter la société via le numéro +41 (0) 22 300 09 57 ou l'adresse mail : gros@ateliergros.ch

Date de création : 15/05/2024